

## Un peu de cohérence politique

Lors de la dernière session du Grand Conseil valaisan, le député radical Narcisse Crettenand a proposé d'interdire le chauffage électrique direct dans les nouvelles constructions. En effet, on peut consommer 3 à 4 fois moins d'électricité pour chauffer un bâtiment au moyen, par exemple, d'une pompe à chaleur. Malgré le soutien de son groupe, de l'alliance de gauche et de l'UDC, il s'est vu refuser sa proposition par tout le PDC avec l'argument, entre autres, que le chauffage électrique n'émettait pas de CO<sub>2</sub>. C'est à peu près juste lorsqu'on met des œillères, qu'on rêve que la production hydro-électrique appartient aux valaisans, ne fait pas l'objet d'échanges commerciaux et qu'on oublie qu'en Europe 55% de l'électricité est issue de centrales thermiques à énergies fossiles. En Suisse, chaque kilowattheure consommé génère en moyenne l'émission de 114 g de CO<sub>2</sub>. Ce qui est amusant c'est d'observer que ces mêmes personnes ont soutenu la remise en fonction de l'usine de Chavalon pour produire de l'électricité à partir de gaz naturel et émettre 750'000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an pour 2 milliards de kWh.

Narcisse Crettenand est venu avec une deuxième proposition pour limiter la puissance des pompes de circulation de chauffage. La surconsommation de ces pompes au niveau suisse représente la production d'une centrale nucléaire comme Mühleberg. Limiter la puissance de ses pompes revient à garder le même confort mais sans gaspiller de l'énergie tout en diminuant vos factures d'électricité. Le PDC s'y est encore une fois opposé, cette fois avec l'argument qu'il ne fallait pas mettre une norme technique dans une loi. Ils oublient bien vite que juste avant les élections, ils avaient accepté une motion qui demandait l'introduction dans une loi des valeurs cibles de la norme SIA 380/1 pour toutes les nouvelles constructions. Ils auraient également pu le faire pour les pompes de circulation de chauffage.

Les deux mesures proposées par le député Crettenand auraient permis de se diriger vers la société à 2000 Watts que le Grand Conseil a accepté juste avant de refuser les deux propositions citées ci-dessus.

On savait depuis longtemps que la cohérence n'est pas le propre d'un politicien mais ce jour là est quand même à marquer d'une pierre blanche en Valais. La question intéressante à se poser est: quel aurait été l'issue de ces votes si ils étaient intervenus avant les élections fédérales de cet automne? Dommage que l'écologie ne fasse des avancées que tous les 4 ans.

Isabelle Chevalley  
présidente d'Ecologie libérale